

# Les Aliments Maple Leaf communique ses résultats financiers du troisième trimestre de 2024

**TSX : MFI**

**[www.mapleleaffoods.com](http://www.mapleleaffoods.com)**

Les Aliments Maple Leaf affiche un BAIIA ajusté de 141 millions de dollars et un bénéfice de 18 millions de dollars

Les flux de trésorerie disponibles sont passés à 155 millions de dollars, soit une augmentation de 65 millions de dollars sur douze mois, et la société continue de réduire l'endettement du bilan  
Nouvelle structure libre d'impôt pour la scission de Canada Packers

MISSISSAUGA, ON, le 13 nov. 2024 /CNW/ - Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») (TSX: MFI) a communiqué aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2024 et a fait le point sur sa nouvelle structure libre d'impôt pour la scission de Canada Packers.

« Au troisième trimestre de 2024, nous avons réalisé des progrès importants dans la mise en œuvre de notre stratégie, obtenant de solides résultats dans un contexte de consommation difficile », a déclaré Curtis Frank, président et chef de la direction des Aliments Maple Leaf. « Les ventes ont augmenté de 1,8 %, en raison de la croissance de plus de 3 % dans notre secteur des viandes préparées, tandis que le BAIIA ajusté a atteint 141 millions de dollars. »

M. Frank poursuit : « Ces résultats témoignent de notre investissement continu dans nos marques de premier plan, de notre position de chef de file dans la production de viande durable et de l'harmonisation avec les stratégies de nos clients, alors que nous élargissons notre part de marché de détail et que nous confirmons notre portefeuille de services alimentaires. Ces facteurs, combinés à l'amélioration des conditions du marché du porc et aux avantages découlant de nos projets d'immobilisations, se sont traduits par une augmentation de 9,1 % du BAIIA ajusté sur douze mois. »

« Grâce au renforcement de notre rendement commercial, à nos programmes d'investissement à grande échelle et à notre approche rigoureuse de la gestion du capital, nous avons généré une augmentation de 65 millions de dollars en flux de trésorerie disponibles au cours du trimestre. Cette hausse nous a permis d'accélérer le désendettement du bilan, et ainsi, nous avons enregistré un coefficient du BAIIA ajusté par rapport à la dette nette de 3,1 fois à la fin du troisième trimestre. Pour l'avenir, nous prévoyons des progrès continus au quatrième trimestre et demeurons confiants dans nos perspectives pour 2024 », a poursuivi M. Frank.

« Nous sommes toujours très enthousiastes quant aux avantages de la scission des activités du secteur du porc et à l'avenir des Aliments Maple Leaf et de Canada Packers en tant que sociétés ouvertes indépendantes. La perspective d'exécuter la transaction sous forme de scission libre d'impôt est une évolution positive alors que nous continuons à faire progresser notre stratégie visant à libérer de la valeur et à exploiter le potentiel de ces deux entreprises uniques et distinctes », a conclu M. Frank.

## **Faits saillants du troisième trimestre 2024**

- Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, amortissement (« BAIIA »)<sup>0</sup> s'est établi à 141 millions de dollars, une augmentation de 9,1 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, la marge du BAIIA ajusté passant de 10,4 % à 11,2 % pour la même période.
- Les ventes du troisième trimestre se sont élevées à 1 260 millions de dollars, comparativement à 1 238 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,8 %. Les ventes de l'unité d'exploitation des aliments préparés ont augmenté de 2,0 %. Au sein des aliments préparés, les ventes des viandes préparées et des protéines végétales ont augmenté de 3,1 % et de 1,1 % respectivement, ce qui a été partiellement annulé

par une baisse de 0,9 % dans le secteur de la volaille par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les ventes de l'unité d'exploitation du porc ont augmenté de 1,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Pour le troisième trimestre de 2024, le bénéfice s'est chiffré à 18 millions de dollars (0,14 \$ par action de base), comparativement à une perte de 4 millions de dollars (perte de 0,04 \$ par action de base) à l'exercice précédent.
- Au troisième trimestre de 2024, les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 26 millions de dollars, comparativement à 50 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui est conforme à l'objectif de gestion rigoureuse du capital de la société et reflète l'achèvement de ses grands projets d'immobilisations.
- La dette nette<sup>o</sup> était de 1 597 millions de dollars, alors que le coefficient dette nette BAIIA ajusté<sup>o</sup> des quatre derniers trimestres s'établit à 3,1 fois, en baisse par rapport à 3,4 fois à la fin du deuxième trimestre et à 4,9 fois pour la même période de l'exercice précédent, conformément à l'objectif de réduction de l'endettement du bilan de la société.
- Les flux de trésorerie disponibles<sup>o</sup> se sont améliorés et s'établissent à 155 millions de dollars, une augmentation de 65 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

### **Progression de la création de deux sociétés ouvertes indépendantes**

- Le 9 juillet 2024, Les Aliments Maple Leaf a annoncé son intention de se séparer en deux sociétés ouvertes indépendantes en procédant à la scission de ses activités du secteur du porc.
- Depuis l'annonce de la scission, la société a fait des progrès significatifs dans l'exécution des travaux nécessaires à une séparation réussie des deux entreprises, y compris la poursuite de l'évaluation de sa capacité à atteindre un résultat plus efficace au plan fiscal. La société a identifié une structure qui lui permettrait de mettre en œuvre la scission par le biais d'une « réorganisation papillon » libre d'impôt.
- La société espère toujours que la transaction sera achevée en 2025, mais la réalisation de la scission dans le cadre de la nouvelle structure est assujettie à l'obtention d'une décision fiscale anticipée de l'Agence du revenu du Canada. Par conséquent, Maple Leaf s'attend à ce que la clôture de la transaction soit retardée au-delà des attentes initiales de la société.
- Le 10 octobre 2024, les Aliments Maple Leaf a annoncé que Canada Packers Inc. sera le nom de la nouvelle entreprise de porc, afin de rendre hommage à l'histoire et à l'héritage de cette marque emblématique, qui tiendra compte de la vision d'avenir de Canada Packers une fois qu'elle sera établie en tant que nouvelle société ouverte indépendante.

### **Perspectives**

- Prévisions de la société pour l'ensemble de l'exercice 2024 :
  - Croissance faible à un chiffre des revenus
  - Augmentation de la marge du BAIIA ajusté par rapport à 2023
  - Production accrue des flux de trésorerie disponibles et réduction de l'endettement du bilan
  - Les dépenses totales en immobilisations de cette année devraient s'élever à environ 100 millions de dollars, principalement consacrés aux investissements dans l'entretien et à l'optimisation du réseau existant.

<sup>o</sup> Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

## Faits saillants financiers

Mesure <sup>(i)</sup> (non audité)	Pour les trimestres clos les 30 septembre			Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2024	2023	Variation	2024	2023	Variation
Ventes <sup>(ii)</sup>	1 260,1 \$	1 238,3	\$ 1,8 %	3 674,2 \$	3 675,2	\$ 0,0 %
Bénéfice (perte)	17,7 \$	(4,3)	\$ n.s. <sup>(iv)</sup>	43,1 \$	(115,7)	\$ n.s. <sup>(iv)</sup>
Bénéfice (perte) de base par action	0,14 \$	(0,04)	\$ n.s. <sup>(iv)</sup>	0,35 \$	(0,95)	\$ n.s. <sup>(iv)</sup>
Résultat d'exploitation ajusté <sup>(iii)</sup>	73,6 \$	70,5	\$ 4,3 %	204,7 \$	135,7	\$ 50,8 %
Résultat ajusté par action <sup>(iii)</sup>	0,18 \$	0,13	\$ 38,5 %	0,41 \$	0,01	\$ nm <sup>(iv)</sup>
BAlIA ajusté <sup>(iii)</sup>	140,8 \$	129,0	\$ 9,1 %	398,1 \$	307,4	\$ 29,5 %
Bénéfice avant impôts ajusté <sup>(iii)</sup>	32,1 \$	25,1	\$ 27,9 %	76,9 \$	17,8	\$ 332,0 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>(iii)</sup>	154,9 \$	89,6	\$ 72,9 %	255,6 \$	25,6	\$ nm <sup>(iv)</sup>
Dette nette <sup>(iii)</sup>				1 597,3 \$	1 769,5	\$ 9,7 %

<sup>(i)</sup> Toutes les mesures financières sont exprimées en millions de dollars, sauf le résultat de base et le résultat ajusté par action.

<sup>(ii)</sup> Les montants trimestriels pour 2023 ont été retraités afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

<sup>(iii)</sup> Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

<sup>(iv)</sup> Non significatif.

Les ventes pour le troisième trimestre de 2024 se sont élevées à 1 260,1 millions de dollars comparativement à 1 238,3 millions de dollars à l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,8 %. Les ventes de l'unité d'exploitation des aliments préparés ont augmenté de 2,0 %. Au sein de l'unité des aliments préparés, les ventes de viandes préparées et de protéines végétales ont augmenté respectivement de 3,1 % et de 1,1 %, ce qui a été partiellement annulé par une baisse de 0,9 % des ventes dans le secteur de la volaille par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les ventes de l'unité d'exploitation du porc ont augmenté de 1,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

En cumul annuel pour 2024, les ventes se sont établies à 3 674,2 millions de dollars, ce qui est relativement stable comparativement à 3 675,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Les ventes de l'unité des aliments préparés ont augmenté légèrement de 0,9 %, avec une augmentation de 3,1 % dans le secteur des viandes préparées, en grande partie annulée par des baisses de 4,0 % et de 2,4 % respectivement des ventes dans les secteurs de la volaille et des protéines végétales. Les ventes au sein de l'unité d'exploitation de porc ont diminué de 2,6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le troisième trimestre de 2024, le bénéfice de 17,7 millions de dollars (bénéfice de base par action de 0,14 \$) s'est amélioré par rapport à une perte de 4,3 millions de dollars (perte de base par action de 0,04 \$) à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à l'amélioration dans les conditions du marché du porc, à la réduction des coûts de démarrage dans les nouvelles installations, à la réalisation d'économies opérationnelles et à la valeur de marché non réalisée des actifs biologiques, qui ont été partiellement contrebalancées par l'augmentation des frais de vente et des charges générales et administratives, en grande partie en raison de la rémunération variable et de la hausse de l'impôt sur le revenu.

En cumul annuel pour 2024, le bénéfice s'est chiffré à 43,1 millions de dollars (bénéfice de 0,35 \$ par action de base), comparativement à une perte de 115,7 millions de dollars (perte de 0,95 \$ par action de base) à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'amélioration des conditions sur le marché du porc, à la réduction des coûts de démarrage dans les nouvelles installations, à la réalisation de l'efficacité opérationnelle, à la valeur de marché non réalisée des actifs biologiques et des dérivés et à la réduction des charges de restructuration, qui ont été partiellement annulés par la hausse des frais de vente et des charges générales et administratives, en grande partie en raison de la rémunération variable, de la hausse des taux d'intérêt et de l'impôt sur le revenu.

Le résultat d'exploitation ajusté pour le troisième trimestre de 2024 a été de 73,6 millions de dollars, comparativement à 70,5 millions de dollars au dernier exercice. En ce qui concerne le résultat ajusté par action, il s'est établi à 0,18 \$ pour le troisième trimestre de 2024, par rapport à 0,13 \$ à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'amélioration des conditions du marché du porc et de

l'efficacité opérationnelle, annulée partiellement par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives.

En cumul annuel, le résultat d'exploitation ajusté pour 2024 s'est établi à 204,7 millions de dollars, comparativement à 135,7 millions de dollars à l'exercice précédent. Le résultat par action ajusté pour 2024 s'est chiffré à 0,41 \$ par rapport à 0,01 \$ à l'exercice précédent en raison des mêmes facteurs que ceux indiqués pour le troisième trimestre précédemment.

Le bénéfice avant impôts ajusté du troisième trimestre de 2024 s'est élevé à 32,1 millions de dollars comparativement à 25,1 millions de dollars à l'exercice précédent. Le bénéfice avant impôts ajusté a profité de l'amélioration des conditions du marché du porc et de l'efficacité opérationnelle, partiellement contrebalancé par la charge d'intérêts en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la hausse des frais de vente et des charges générales et administratives.

En cumul annuel, le bénéfice avant impôts ajusté de 2024 s'établit à 76,9 millions de dollars comparativement à 17,8 millions de dollars à l'exercice précédent en raison de facteurs semblables à ceux mentionnés ci-dessus.

Les flux de trésorerie disponibles pour le troisième trimestre de 2024 se sont chiffrés à 154,9 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 89,6 millions de dollars à l'exercice précédent. La progression est attribuable à l'amélioration des résultats après le retrait des éléments hors caisse, aux remboursements d'impôt sur les résultats, à la diminution des paiements de restructuration et à la baisse de l'investissement dans l'entretien.

En cumul annuel, les flux de trésorerie disponibles de 2024 se sont établis à 255,6 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 25,6 millions de dollars à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté considérablement en raison de l'amélioration des résultats après le retrait des éléments hors trésorerie, des remboursements d'impôt sur le revenu et de la diminution des paiements de restructuration, combinés à la baisse de l'investissement dans l'entretien, le tout partiellement annulé par la hausse des paiements d'intérêts et l'augmentation des investissements dans le fonds de roulement.

La dette nette au 30 septembre 2024 était de 1 597,3 millions de dollars, soit une diminution de 172,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures et les résultats opérationnels clés, consultez la rubrique intitulée Secteurs d'exploitation.

*Remarque : Plusieurs éléments sont exclus de l'analyse du résultat sous-jacent, puisqu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation courantes de la société. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la fin du présent communiqué pour obtenir la description et le rapprochement de toutes les mesures financières non conformes aux IFRS.*

### **Secteurs d'exploitation**

Au cours du premier trimestre de 1 2024, la société a annoncé une mise à jour de son plan stratégique qui prend en considération les progrès réalisés vers l'atteinte de son objectif et de sa vision et établit la feuille de route pour le prochain chapitre sur la façon dont les Aliments Maple Leaf a l'intention d'atteindre ces objectifs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces objectifs, la société a regroupé ses activités dans les domaines des protéines animales et végétales sous une même organisation et a harmonisé sa structure organisationnelle afin de mettre l'accent sur le potentiel de croissance dans les marchés clés et de stimuler l'efficacité opérationnelle. Par conséquent, au premier trimestre de 2024, Les Aliments Maple Leaf a commencé à présenter ses résultats d'affaires et d'exploitation en tant qu'entreprise consolidée de produits protéinés, et a mis à jour son objectif pour la marge stratégique du BAIIA ajusté de 14 % à 16 % pour inclure les protéines végétales.

En tant qu'entreprise consolidée de produits protéinés, Maple Leaf compte deux unités d'exploitation : Les aliments préparés et le porc, qui représentent en moyenne environ 75 % et 25 % des revenus totaux de la société, respectivement. Les aliments préparés combinent les activités des viandes préparées, des protéines végétales et de la volaille, qui représentent en moyenne environ 50 %, 5 % et 20 % des revenus totaux de la société, respectivement.

Le 9 juillet 2024, Les Aliments Maple Leaf a annoncé son intention de se séparer en deux sociétés ouvertes indépendantes en procédant à la scission de l'unité d'exploitation de porc d'Aliments Maple Leaf. Cette séparation devrait être achevée en 2025. Consultez la section intitulée Perspectives du présent communiqué pour des informations complémentaires.

Le tableau ci-dessous présente le résumé des ventes, du profit brut, des frais de vente et charges générales et administratives, du résultat d'exploitation ajusté, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) (non audité)	Trimestres clos le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>Ventes<sup>(a)</sup></b>	<b>1 260,1 \$</b>	1 238,3 \$	<b>3 674,2 \$</b>	3 675,2 \$
<b>Profit brut (perte)</b>	<b>186,2 \$</b>	145,9 \$	<b>543,7 \$</b>	315,9 \$
<b>Frais de vente et charges générales et administratives</b>	<b>108,5 \$</b>	94,9 \$	<b>335,2 \$</b>	303,8 \$
<b>Résultat d'exploitation ajusté<sup>(a)</sup></b>	<b>73,6 \$</b>	70,5 \$	<b>204,7 \$</b>	135,7 \$
<b>BAIIA ajusté<sup>(a)</sup></b>	<b>140,8 \$</b>	129,0 \$	<b>398,1 \$</b>	307,4 \$
<b>Marge du BAIIA ajusté<sup>(a), (b)</sup></b>	<b>11,2 %</b>	10,4 %	<b>10,8 %</b>	8,4 %

<sup>(a)</sup> Les montants trimestriels pour 2023 ont été retraités afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

<sup>(b)</sup> Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent communiqué.

Les ventes du troisième trimestre ont augmenté de 1,8 % pour s'établir à 1 260,1 millions de dollars comparativement à 1 238,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Les ventes de l'unité d'exploitation des aliments préparés ont augmenté de 2,0 %, les viandes préparées et les protéines végétales ayant augmenté de 3,1 % et de 1,1 % respectivement, ce qui a été partiellement annulé par une baisse de 0,9 % dans le secteur de la volaille. L'augmentation des ventes de viandes préparées est attribuable à la croissance du volume au sein des services alimentaires et à l'amélioration de la composition des catégories, et a été partiellement annulée par l'augmentation des promotions commerciales. Les ventes de protéines végétales ont subi l'incidence positive du taux de change et de l'amélioration de la composition des produits, ce qui a plus que compensé les baisses de volume qui demeurent conformes avec l'ensemble de la catégorie des protéines végétales. La baisse des ventes dans le secteur de la volaille est attribuable au rapatriement de la production vers l'installation avicole de London et l'internalisation accrue de l'approvisionnement en volaille dans le secteur des viandes préparées, et a été partiellement annulée par l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume de vente au détail. Les ventes de l'unité d'exploitation du porc ont augmenté de 1,1 % en raison d'une meilleure combinaison de produits et d'un taux de change favorable, ce qui a été partiellement annulé par la baisse des prix des sous-produits sur le marché.

En cumul annuel pour 2024, les ventes se sont établies à 3 674,2 millions de dollars, ce qui est relativement stable comparativement à 3 675,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Les ventes ont bénéficié des facteurs similaires à ceux mentionnés ci-dessus, à l'exception des ventes dans l'unité d'exploitation du porc, qui ont subi l'incidence négative d'une baisse des transactions d'achat et de vente opportunistes au deuxième trimestre de 2024.

Le profit brut du troisième trimestre a augmenté, s'établissant à 186,2 millions de dollars (marge brute de 14,8 %) comparativement à 145,9 millions de dollars (marge brute de 11,8 %) à l'exercice précédent. L'amélioration de la marge brute est attribuable à l'amélioration des conditions du marché du porc, à la réduction des coûts de démarrage à l'installation avicole de London et au Bacon Center of Excellence, et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle dans l'ensemble du réseau et à la valeur non réalisée de la

valeur marchande des actifs biologiques en raison des changements dans les marchés de la nourriture pour animaux, qui ont tous été partiellement annulés par l'incidence de l'augmentation des promotions commerciales au cours du trimestre.

En cumul annuel pour 2024, les ventes se sont établies à 3 674,2 millions de dollars, ce qui est relativement stable comparativement à 3 675,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Les ventes ont bénéficié des facteurs similaires à ceux mentionnés ci-dessus, à l'exception des ventes dans l'unité d'exploitation du porc, qui ont subi l'incidence négative d'une baisse des transactions d'achat et de vente opportunistes au deuxième trimestre de 2024.

Le profit brut du troisième trimestre a augmenté, s'établissant à 186,2 millions de dollars (marge brute de 14,8 %) comparativement à 145,9 millions de dollars (marge brute de 11,8 %) à l'exercice précédent. L'amélioration de la marge brute est attribuable à l'amélioration des conditions du marché du porc, à la réduction des coûts de démarrage à l'installation avicole de London et au Bacon Center of Excellence, et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle dans l'ensemble du réseau et à la valeur non réalisée de la valeur marchande des actifs biologiques en raison des changements dans les marchés de la nourriture pour animaux, qui ont tous été partiellement annulés par l'incidence de l'augmentation des promotions commerciales au cours du trimestre.

Le profit brut en cumul annuel pour 2024 est de 543,7 millions de dollars (marge brute de 14,8 %) comparativement à 315,9 millions de dollars (marge brute de 8,6 %) à l'exercice précédent. La hausse du profit brut est attribuable à l'amélioration des conditions du marché du porc, à la réduction des coûts de démarrage à l'usine avicole de London et au Bacon Center of Excellence, à la réalisation de l'efficacité opérationnelle et à la valeur non réalisée de la valeur marchande des actifs biologiques en raison des changements dans les marchés de la nourriture pour animaux.

Au troisième trimestre, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 108,5 millions de dollars, comparativement à 94,9 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération variable.

En cumul annuel pour 2024, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 335,2 millions de dollars, comparativement à 303,8 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération variable et des honoraires de consultation, en grande partie engagés au deuxième trimestre de 2024.

Le résultat d'exploitation ajusté du troisième trimestre s'est établi à 73,6 millions de dollars, comparativement à 70,5 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs susmentionnés liés au profit brut et aux frais de vente et charges générales et administratives, et à l'exclusion de l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et des coûts de démarrage, qui sont exclus du calcul du résultat d'exploitation ajusté.

En cumul annuel, pour 2024, le résultat d'exploitation ajusté se chiffre à 204,7 millions de dollars, comparativement à 135,7 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés pour le troisième trimestre.

Le BAIIA ajusté pour le troisième trimestre s'est établi à 140,8 millions de dollars, comparativement à 129,0 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés et en excluant l'incidence des ajustements à la valeur de marché non réalisés et des coûts de démarrage. Pour le deuxième trimestre de 2024, la marge du BAIIA ajusté était de 11,2 %, comparativement à 10,4 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

En cumul annuel, pour 2024, le BAIIA ajusté se chiffre à 398,1 millions de dollars, comparativement à 307,4 millions de dollars à l'exercice précédent, dans la tendance des facteurs susmentionnés. En cumul annuel, pour 2024, la marge du BAIIA ajusté était de 10,8 %, comparativement à 8,4 % à l'exercice précédent, également dans la tendance des facteurs susmentionnés.

## **Autres considérations**

Le 12 novembre 2024, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,22 \$ par action, soit 0,88 \$ par action sur une base annuelle, payable le 31 décembre 2024, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 décembre 2024. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré. Le conseil d'administration a également approuvé l'émission d'actions ordinaires en capital à escompte de 2 % dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes de la société. En vertu du régime de réinvestissement de dividendes, les investisseurs qui détiennent des actions ordinaires de la société peuvent recevoir des actions ordinaires plutôt que des dividendes en espèces. De plus amples renseignements, notamment sur la façon de s'inscrire au programme, sont disponibles à l'adresse [www.mapleleaffoods.com/fr/investisseurs/information-sur-les-actions](http://www.mapleleaffoods.com/fr/investisseurs/information-sur-les-actions).

## **Conférence téléphonique**

Une conférence téléphonique aura lieu à 8 h, HE, le 13 novembre 2024, afin de passer en revue les résultats financiers du troisième trimestre de Les Aliments Maple Leaf. Pour y participer, veuillez composer le 289 819-1350 ou le 1 800 836-8184. Les personnes qui ne peuvent participer à la conférence pourront écouter un enregistrement qui sera disponible une heure après l'événement au 289 819-1450 ou au 1 888 660-6345, code d'accès : 41534 #).

Une webdiffusion de la conférence téléphonique du troisième trimestre sera également disponible à : <https://www.mapleleaffoods.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>.

Il est possible de consulter la version intégrale des états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités (« états financiers intermédiaires consolidés ») et du rapport de gestion connexe de la société sur son site Web et sur SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Un document à l'intention des investisseurs sur les résultats financiers de la société pour le deuxième trimestre peut être consulté en ligne à l'adresse [www.mapleleaffoods.com/fr/](http://www.mapleleaffoods.com/fr/), sous Information financière à la page Investisseurs.

## **Perspectives**

Les Aliments Maple Leaf est une société chef de file de protéines de consommation soutenue par un puissant portefeuille de marques, et une figure de proue en matière de durabilité et de sécurité alimentaire. Le plan stratégique de la société définit la façon dont elle fera progresser sa vision d'être la société ayant les pratiques de production de protéines les plus durables au monde tout en réalisant ses objectifs commerciaux et financiers.

La société reconnaît que les facteurs macroéconomiques et les conflits mondiaux continuent de définir le contexte opérationnel actuel et sont à l'origine des taux d'intérêt élevés, de l'inflation, des tensions au sein de la chaîne d'approvisionnement et des pressions exercées sur les marchés de l'agriculture, des produits de base et du change. Par conséquent, les consommateurs et les entreprises adaptent leurs comportements, ce qui a une incidence sur la demande et les offres de produits. La société tire parti d'informations fondées sur les données pour rester à l'affût de cette dynamique, et elle a confiance dans la résilience de ses marques, de son modèle d'affaires et de sa stratégie pour évoluer dans les conditions économiques actuelles.

Plus tôt cette année, Les Aliments Maple Leaf a actualisé son plan stratégique et a annoncé le remaniement de sa structure organisationnelle pour soutenir sa nouvelle orientation stratégique; elle a regroupé sous une même organisation ses activités dans les domaines des protéines animales et des protéines végétales et mis l'accent sur une orientation claire et cohérente visant à stimuler une croissance rentable au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale pour l'ensemble de son portefeuille.

Dans cette optique, la société s'attend à atteindre sa cible de 14 % à 16 % pour la marge du BAIIA ajusté consolidé global. Avant le présent exercice, l'objectif stratégique pour la marge du BAIIA ajusté s'appliquait à l'ancien secteur des protéines animales, mais s'applique désormais sur la base des produits protéinés regroupés.

### **Prévisions de la société pour l'ensemble de l'exercice 2024 :**

- Croissance faible à un chiffre des revenus
- Augmentation de la marge du BAIIA ajusté à partir de 2023, soutenue par :
  - la croissance rentable de son principal portefeuille de marques de produits protéinés;
  - le rendement des investissements dans l'usine avicole de London et le Bacon Centre of Excellence;
  - la position de chef de file de la société dans le secteur de la production durable de viande;
  - l'accroissement de l'efficacité opérationnelle et de la rentabilité;
- Production accrue de flux de trésorerie disponibles et réduction de l'endettement grâce à :
  - l'amélioration des marges et de la rentabilité globale, comme il est indiqué ci-dessus;
  - la génération du rendement cible du capital investi dans l'usine avicole de London et le Bacon Centre of Excellence, notamment en réduisant les coûts de démarrage, en maximisant l'efficacité et en intégrant de nouveaux clients;
  - une gestion rigoureuse du capital; les dépenses totales en immobilisations de cette année devraient se situer dans une fourchette d'environ 100 millions de dollars, principalement consacrés aux investissements dans l'entretien et à l'optimisation du réseau existant.

Par ailleurs, la société estime que ses dépenses en immobilisations pour 2025 seront de l'ordre de 175 à 200 millions de dollars, dont environ 130 millions de dollars en investissement dans l'entretien, le reste étant du capital de croissance. Le capital de croissance vise des projets axés sur l'optimisation continue de la capacité et de l'efficacité afin de générer des occasions de croissance.

Les Aliments Maple Leaf continuera également de faire progresser son ambitieux programme de développement durable, notamment en se positionnant comme chef de file du mouvement d'aliments vrais, en menant de front ses initiatives à l'égard du bien-être animal, en cherchant des solutions pour contrer l'insécurité alimentaire, en accroissant ses efforts pour réduire son empreinte environnementale et en continuant de produire des aliments sûrs dans un environnement sécuritaire.

### **Le point sur la scission des activités du secteur du porc**

Le 9 juillet 2024, Les Aliments Maple Leaf a annoncé son intention de se séparer en deux sociétés ouvertes indépendantes en procédant à la scission de ses activités du secteur du porc (la « scission »). L'objectif principal de la scission est de créer de la valeur pour les parties prenantes et de libérer le potentiel des deux entreprises qui rechercheront chacune leurs propres possibilités de création de valeur. La nouvelle entreprise de viande de porc sera connue sous le nom de Canada Packers Inc., un nom qui rend hommage à l'héritage de cette marque emblématique dans l'histoire des Aliments Maple Leaf, mais avec une nouvelle orientation moderne vers la durabilité qui traduit sa vision audacieuse de l'avenir.

Depuis l'annonce de la scission, la société a fait des progrès significatifs dans l'exécution des travaux nécessaires à une séparation réussie des deux entreprises, y compris la poursuite de l'évaluation de sa capacité à atteindre un résultat plus efficace au plan fiscal. La société a désormais identifié une structure qui lui permettrait de mettre en œuvre la scission par le biais d'une réorganisation papillon libre d'impôt.

La structure initialement annoncée de la transaction prévoyait une scission avec remboursement de capital et, dans la mesure où les actions de Canada Packers ne pouvaient être distribuées par le biais d'un remboursement de capital, les Aliments Maple Leaf avait l'intention de distribuer ces actions sous forme de dividendes. Cette structure devait entraîner un gain imposable pour les Aliments Maple Leaf.

En revanche, la « réorganisation papillon » libre d'impôt, qui serait exécutée au moyen d'un plan d'arrangement, ne devrait pas entraîner de gain imposable pour les Aliments Maple Leaf.

Dans le cadre de la nouvelle structure proposée, les Aliments Maple Leaf conservera une participation de 16 à 17 % dans Canada Packers, et le reste des actions sera distribué au prorata aux actionnaires actuels des Aliments Maple Leaf. Le plus important actionnaire propriétaire-exploitant de la Société, McCain Capital Inc. (« MCI ») et certains membres de la famille McCain (ensemble les « parties McCain ») ont convenu de conclure, avant la clôture de la scission, un accord sur les questions fiscales qui contient un certain nombre de déclarations et d'engagements relatifs au respect des règles régissant les opérations au titre de la réorganisation papillon en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la LIR). Les parties McCain ont également renforcé leur soutien à la transaction et à la nouvelle structure.

Avec cette nouvelle structure, la réalisation de la transaction est soumise à l'obtention d'une décision fiscale anticipée de l'Agence du revenu du Canada (ARC), à la signature de l'accord sur les questions fiscales (y compris la satisfaction des conditions qui en découlent), et à d'autres conditions habituelles telles que l'obtention d'un avis favorable actualisé sur le caractère équitable de la transaction et les approbations requises.

De plus amples détails sur la transaction et la structure seront présentés dans la circulaire d'information qui sera déposée dans le cadre de cette transaction.

En tant que transaction imposable, la scission représentait déjà une occasion attrayante de création de valeur, et maintenant avec la possibilité d'adopter une structure libre d'impôt, la scission est susceptible d'apporter une valeur encore plus grande. Étant donné que la procédure de demande de décision anticipée prendra plusieurs mois, la clôture de la transaction sera retardée par rapport aux prévisions initiales de la société, mais elle devrait tout de même avoir lieu en 2025, sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires et de la satisfaction de toutes les autres conditions, y compris l'obtention de la décision fiscale anticipée.

### **Mesures financières non conformes aux IFRS**

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice avant impôts ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, la dette nette et le BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres, les flux de trésorerie disponibles et le rendement de l'actif net. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

### **Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté et bénéfice avant impôts ajusté**

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant les autres produits, l'impôt et les charges d'intérêt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et des éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflétera dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et ajusté pour des éléments inclus dans les autres charges qui sont tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes. La société utilise le bénéfice avant impôts ajusté chaque année pour évaluer son rendement et il sert au calcul des primes dans le cadre de son régime de primes de rendement à court terme. Il s'agit du BAIIA ajusté plus les revenus d'intérêt, moins l'amortissement et la charge d'intérêts.

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat net avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires avec le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice après impôts ajusté pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, comme il est indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins, ce qui comprend le programme d'investissement en capital de la société.

(en millions de dollars) <sup>(i)</sup> (non audité)	trimestres clos les 30 septembre		périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>	<b>25,2 \$</b>	(0,2) \$	<b>66,5 \$</b>	(133,9)
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	<b>41,1</b>	40,5	<b>126,8</b>	109,6
Autres charges	<b>9,9</b>	6,6	<b>7,6</b>	13,5
Frais de restructuration et autres frais connexes	<b>1,4</b>	4,1	<b>7,6</b>	22,9
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>77,7 \$</b>	50,9 \$	<b>208,5 \$</b>	12,1 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction <sup>(ii)</sup>	<b>3,9</b>	24,1	<b>19,7</b>	92,7
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	<b>(3,7)</b>	(0,3)	<b>(20,4)</b>	28,4
Perte latente et différée (profit latent et différé) sur les contrats de dérivés	<b>(4,3)</b>	(4,3)	<b>(3,1)</b>	2,6
<b>Résultat d'exploitation ajusté</b>	<b>73,6 \$</b>	70,5 \$	<b>204,7 \$</b>	135,7 \$
Amortissement <sup>(iii)</sup>	<b>68,6</b>	65,7	<b>197,2</b>	183,1
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes <sup>(iv)</sup>	<b>(1,4)</b>	(7,3)	<b>(3,8)</b>	(11,4)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>140,8 \$</b>	129,0 \$	<b>398,1 \$</b>	307,4
<b>Marge du BAIIA ajusté<sup>(v)</sup></b>	<b>11,2 %</b>	10,4 %	<b>10,8 %</b>	8,4 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	<b>(41,1)</b>	(40,5)	<b>(126,8)</b>	(109,6)
Revenus d'intérêts	<b>1,0</b>	2,3	<b>2,8</b>	3,1
Amortissement	<b>(68,6)</b>	(65,7)	<b>(197,2)</b>	(183,1)
<b>Bénéfice avant impôts ajusté</b>	<b>32,1 \$</b>	25,1 \$	<b>76,9</b>	17,8 \$

<sup>(i)</sup> Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

<sup>(ii)</sup> Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double, y compris la charge d'amortissement, et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

<sup>(iii)</sup> La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage est exclue de ce poste.

<sup>(iv)</sup> Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la dépréciation et la vente d'actifs à long terme, les règlements juridiques et d'assurance, les gains et pertes sur placement et d'autres charges diverses.

<sup>(v)</sup> Les montants trimestriels pour 2023 ont été retraités afin d'éliminer les nouvelles ententes de vente conclues au cours de l'exercice qui contenaient une attente de rachat, montants qui ont été constatés précédemment à titre de ventes externes.

## Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Il est défini comme le bénéfice de base par action et est ajusté de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté. Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés intermédiaires et le résultat ajusté par action pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre comme il est indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers, étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

(\$ par action) (non audité)	trimestres clos les 30 septembre		périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice (perte) de base par action	0,14 \$	(0,04) \$	0,35 \$	(0,95) \$
Frais de restructuration et autres frais connexes <sup>(i)</sup>	0,01	0,03	0,05	0,17
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes <sup>(ii)</sup>	0,06	0,02	0,05	0,03
Coûts de démarrage des capitaux de construction <sup>(iii)</sup>	0,02	0,15	0,12	0,57
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	(0,02)	—	(0,14)	0,17
Variation de la juste valeur non réalisée et différée sur les dérivés	(0,03)	(0,03)	(0,02)	0,02
<b>Résultat ajusté par action</b>	<b>0,18 \$</b>	<b>0,13 \$</b>	<b>0,41 \$</b>	<b>0,01 \$</b>

<sup>(i)</sup> Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

<sup>(ii)</sup> Comprend principalement les frais et règlements juridiques, les gains ou pertes sur les immeubles de placement et les coûts de transaction, après impôt.

<sup>(iii)</sup> Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production, après impôts.

## Capitaux de construction

Les capitaux de construction, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer le montant des ressources en capital investies dans des projets de développement stratégique précis qui ne sont pas encore fonctionnels. Les capitaux de construction et les charges financières connexes sont représentés par les investissements de plus de 50 millions de dollars dans les projets qui sont liés aux initiatives stratégiques à long terme, et pour lesquels aucun rendement n'est attendu avant au moins 12 mois à partir du début de la construction et l'actif ne sera plus classé dans la catégorie des capitaux de construction après l'entrée en exploitation.

Le solde des capitaux de construction était nul au 31 décembre 2023, et il n'y a eu aucune activité en 2024. Les activités de capital de construction pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en milliers de dollars) (non audité)	2023
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles au 1<sup>er</sup> janvier</b>	2 663 985 \$
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 1 <sup>er</sup> janvier <sup>(i)</sup>	2 654 419
<b>Capitaux de construction au 1<sup>er</sup> janvier</b>	9 566 \$
Ajouts	8 822
<b>Capitaux de construction au 31 mars</b>	18 388 \$
Ajouts	18 896
<b>Capitaux de construction au 30 juin</b>	37 284 \$
Ajouts	14 213
<b>Capitaux de construction au 30 septembre<sup>(ii)</sup></b>	<b>51 497 \$</b>
Autres immobilisations corporelles et incorporelles au 30 septembre <sup>(i)</sup>	2 581 318
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles au 30 septembre</b>	<b>2 632 815 \$</b>
<b>Financement par emprunt des capitaux de construction<sup>(iii)(iv)</sup></b>	<b>50 013 \$</b>

<sup>(i)</sup> Les autres immobilisations corporelles et incorporelles sont des immobilisations corporelles et incorporelles qui ne répondent pas à la définition de capital de construction.

<sup>(ii)</sup> Au 30 septembre 2023, la valeur comptable nette des capitaux de construction comprend 0,7 million de dollars liés aux actifs incorporels.

<sup>(iii)</sup> 30 septembre 2023, ne comprend pas les 1 024,3 millions de dollars de capital qui ont été transférés, mais toujours à l'étape du démarrage.

<sup>(iv)</sup> On suppose que ce montant est entièrement financé par emprunt dans la mesure où la société a une dette nette en cours. Le financement par emprunt des capitaux de construction exclut les intérêts payés et capitalisés.

## Dette nette

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et du coefficient dette nette et la dette nette et le BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres avec les montants présentés aux termes des IFRS dans les états financiers intermédiaires consolidés de la société au 30 septembre comme il est indiqué ci-après. La société établit la dette nette en prenant en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et en déduisant la dette à court et à long terme et la dette bancaire. La direction est d'avis que cette mesure est utile pour l'évaluation du montant de levier financier utilisé.

(en milliers de dollars) (non audité)	Au 30 septembre	
	2024	2023
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>181 787</b>	<b>\$ 204 598</b>
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	(300 771)	\$ (398 685)
Dette à long terme	(1 478 318)	(1 575 418)
<b>Total de la dette</b>	<b>(1 779 089)</b>	<b>\$ (1 974 103)</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(1 597 302)</b>	<b>\$ (1 769 505)</b>
<b>BAIIA ajusté pour la période de neuf mois close le</b>	<b>398 112</b>	<b>\$ 307 398</b>
<b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> des quatre derniers trimestres</b>	<b>518 302</b>	<b>\$ 362 684</b>
<b>Dette nette et BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres</b>	<b>3,1</b>	<b>4,9</b>

<sup>(1)</sup> Les quatre derniers trimestres comprennent le quatrième trimestre de 2023, le premier trimestre de 2024, le deuxième trimestre de 2024 et le troisième trimestre de 2024 pour 2024 et le quatrième trimestre de 2022, le premier trimestre de 2023, le deuxième trimestre de 2023 et le troisième trimestre de 2023 pour 2023.

## Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer la trésorerie après investissement dans l'entretien de la base d'actifs de la société. Ils correspondent aux flux de trésorerie d'exploitation, moins l'investissement dans l'entretien<sup>(1)</sup> et les intérêts connexes payés et capitalisés. Le tableau suivant calcule les flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées ci-dessous :

(en milliers de dollars) (non audité)	trimestres clos les 30 septembre		périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	176 195	\$ 115 161	\$ 309 016	\$ 93 871
Capital nécessaire à l'entretien <sup>(1)</sup>	(21 023)	(25 190)	(52 709)	(67 368)
Intérêts payés et capitalisés liés au capital nécessaire à l'entretien	(264)	(404)	(747)	(890)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>154 908</b>	<b>\$ 89 567</b>	<b>\$ 255 560</b>	<b>\$ 25 613</b>

<sup>(1)</sup> L'investissement dans l'entretien est défini comme un investissement non discrétionnaire nécessaire pour maintenir les activités actuelles de la société et sa position concurrentielle. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2024, les dépenses en immobilisations totales de 26,2 millions de dollars et de 66,2 millions de dollars (51,3 millions de dollars et 156,4 millions de dollars en 2023) constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie se composent de l'investissement dans l'entretien de 21,0 millions de dollars et de 52,7 millions de dollars (25,2 millions de dollars et 67,4 millions de dollars en 2023), et du capital de croissance de 5,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 et de 13,5 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 (26,1 millions de dollars et 89,0 millions de dollars en 2023). Le capital de croissance est défini comme les investissements discrétionnaires destinés à créer de la valeur pour les intervenants au moyen d'initiatives qui, par exemple, augmentent les marges, accroissent les capacités ou créent un avantage concurrentiel supplémentaire.

## Rendement de l'actif net

Le rendement de l'actif net est calculé en divisant le résultat d'impôt sur le revenu d'exploitation (ajusté pour les éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des opérations sous-jacentes de l'entreprise) par l'actif net mensuel moyen. L'actif net est défini comme le total de l'actif (à l'exclusion de la trésorerie et des actifs d'impôt différé) moins le passif ne portant pas intérêt (à l'exclusion des passifs d'impôt différé). La direction croit que le rendement de l'actif net est une base appropriée pour évaluer le rendement financier à long terme.

## Énoncés prospectifs

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échéancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », et des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Le lecteur ne devrait pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- les modalités, le calendrier, l'obtention de toutes les approbations, la structure prévue, les avantages prévus, les risques, les coûts, les dissynergies et les répercussions fiscales associés à la scission, y compris l'obtention en temps voulu d'une décision fiscale anticipée de l'ARC dans une forme et un contenu jugés satisfaisants par la société);
- le rendement financier futur prévu des entreprises à la suite de la scission, y compris la structure des entreprises après la séparation, la mise en œuvre des accords proposés entre les entreprises et la capacité de chaque entreprise à exécuter ses stratégies commerciales et de développement durable respectives;
- la conclusion de l'accord sur les questions fiscales avec les parties McCain et la satisfaction aux conditions de cet accord, ainsi que le soutien futur du vote en faveur de la scission;
- les hypothèses sur le contexte économique notamment les répercussions des pressions inflationnistes sur le comportement des clients et des consommateurs, les chaînes d'approvisionnement, les conflits mondiaux et la dynamique concurrentielle;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attrayants, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, la conformité à certaines des clauses restrictives dans le cadre des facilités de crédit, et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers futurs, les buts et les cibles, l'analyse de la croissance des catégories, les dépenses en immobilisations prévues et les dépenses prévues en matière de frais de vente et charges générales et administratives, la dynamique du marché mondial du porc, les perspectives de marge sur le marché d'exportation du Japon, les marchés du travail, les pressions inflationnistes (y compris la capacité d'établir un prix en fonction de l'inflation);
- la possible répétition d'un incident de cybersécurité sur les systèmes, les activités et les opérations de la société ou la possibilité qu'un tel incident se reproduise, ainsi que sa capacité d'atténuer les répercussions financières et opérationnelles de l'incident de cybersécurité, le

succès des efforts de correction et de reprise, les répercussions de la violation des données, et les risques permanents associés à la cybersécurité;

- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'investissement et le rendement dans la catégorie des protéines végétales, l'accès au marché en Chine et au Japon, les décisions d'affectation des capitaux (y compris l'investissement dans des rachats d'actions en vertu de l'OPRCNA) et l'investissement dans des opportunités de croissance potentielle et les rendements attendus qui y sont associés;
- l'incidence des conditions du commerce et des marchés internationaux sur les activités de la société, y compris l'accès aux marchés, les conflits mondiaux et d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce;
- les répercussions associées à la propagation de maladies animales exotiques (comme la peste porcine africaine (PPA)) et d'autres maladies animales comme la grippe aviaire;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations, la capacité prévue, les dates de mise en service et les avantages prévus de la construction de nouvelles installations et de l'agrandissement des installations existantes;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;
- l'incidence des prix des produits de base et du taux de change sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société, et les ententes sur les niveaux de service (y compris les sanctions y étant liées);
- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la société à atteindre ses objectifs relatifs au développement durable, les modifications apportées aux lois et règlements sur le climat et la durabilité, l'évolution des attentes des clients et des consommateurs en matière de durabilité; ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;
- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futurs des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les attentes et les hypothèses concernant le moment et l'achèvement de la scission, y compris l'obtention de toutes les approbations nécessaires auprès des actionnaires, des tribunaux et d'autres tiers; l'obtention d'un avis actualisé favorable sur le caractère équitable; le soutien futur des votants pour la scission; les implications des risques, des avantages, des coûts, des dissynergies, de la structure fiscale, du rendement commercial futur de chaque société; l'impact de la mise en œuvre des accords proposés à conclure entre les sociétés; et la capacité de chaque société à mettre en œuvre ses stratégies commerciales et de développement durable afin de générer des rendements;
- les attentes et les hypothèses concernant l'obtention en temps voulu d'une décision fiscale anticipée de l'ARC dont la forme et le fond sont jugés satisfaisants par la société et qui n'est ni

modifiée ni retirée; l'adoption de conditions finales acceptables d'un accord sur les questions fiscales à conclure avec les parties McCain; la satisfaction aux conditions nécessaires à la conclusion d'un accord sur les questions fiscales; le respect par les Aliments Maple Leaf, Canada Packers et les « actionnaires déterminés », tels que définis dans la LIR, des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la LIR, tant avant qu'après la réalisation de la scission;

- les attentes concernant les adaptations des opérations, de la chaîne d'approvisionnement, du comportement des clients et des consommateurs, des tendances économiques (y compris, sans s'y limiter, les marchés mondiaux du porc), les taux de change, la dynamique du commerce international et l'accès aux capitaux; y compris la présence ou l'absence possible de changements structurels associés à la reprise économique depuis la pandémie;
- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société et la relation entre l'établissement des prix, l'inflation, le volume et les ventes des produits de la société;
- les prix courants des produits de base (en particulier sur les marchés du porc et des aliments pour animaux), les taux d'intérêt, les taux d'imposition et les taux de change;
- les répercussions potentielles découlant de l'incident de cybersécurité, notamment les coûts des mesures de sécurité; la possibilité qu'un autre incident survienne dans l'avenir, les risques associés à la violation des données, la disponibilité de l'assurance, l'efficacité des activités de rétablissement et de prévention, les activités des tiers, les répercussions continues, les réponses des clients, des consommateurs et des fournisseurs et les considérations réglementaires;
- la situation économique et la dynamique sociopolitique entre le Canada, les États-Unis, le Japon et la Chine et la capacité de la société à accéder aux marchés et aux ingrédients sources et autres intrants à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales, ainsi que l'incidence des conflits mondiaux sur l'inflation, le commerce et les marchés;
- la propagation de maladies animales exotiques (y compris la PPA et la grippe aviaire), les stratégies de préparation pour gérer cette propagation et les répercussions sur tous les marchés des protéines;
- la disponibilité et l'accès aux capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations et les activités courantes;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;
- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;
- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;
- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement élevé des stocks et un roulement élevé des comptes débiteurs.

Les lecteurs sont prévenus que ces hypothèses pourraient se révéler erronées en tout ou en partie. Les résultats réels de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans tout énoncé prospectif.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- la scission ne se déroule pas comme prévu (dans les délais prévus ou pas du tout), notamment parce que les conditions de la transaction, y compris l'obtention de tous les consentements et approbations de tiers, ne sont pas remplies;
- la scission ne procure pas les avantages escomptés, y compris la capacité des entreprises séparées à réussir chacune en tant que société inscrite en bourse autonome;

- l'incidence imprévue de l'annonce de la scission et/ou des modifications apportées à la structure de la transaction sur le cours des titres de la société ou sur son rendement financier; les résultats de la réalisation des plans d'affaires de chacune des entreprises séparées, la mesure selon laquelle les avantages sont réalisés ou non et le moment de réaliser ces avantages, y compris les incidences des résultats financiers de chaque entreprise;
- les résultats de la réalisation des plans d'affaires de chacune des entreprises séparées, la mesure selon laquelle les avantages sont réalisés ou non et le moment de réaliser ces avantages, y compris les incidences des résultats financiers de chaque entreprise;
- l'absence d'entente sur les conditions finales d'un accord concernant les questions fiscales à conclure avec les parties McCain ou la non-satisfaction aux conditions de l'accord concernant les questions fiscales;
- la non-obtention d'une décision fiscale anticipée de l'ARC rendue dans des conditions jugées acceptables par la société, dont la forme et le fond sont satisfaisants pour la société, et qui n'a pas été modifiée ou retirée;
- le non-respect par la société, Canada Packers ou un « actionnaire déterminé », tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu, des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, ce qui pourrait faire en sorte qu'un impôt important soit exigible pour la société et/ou Canada Packers;
- la non-satisfaction aux conditions nécessaires pour obtenir le soutien des votants en faveur de la scission;
- la présence ou l'absence d'adaptations ou de changements structurels survenus depuis la reprise économique après la pandémie qui peuvent avoir des répercussions sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que les répercussions permanentes sur les tendances macro-socio-économiques;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, le comportement des consommateurs, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre, la dynamique du marché du travail et les tendances du commerce international (y compris les marchés mondiaux du porc);
- les résultats de l'exécution des plans d'affaires de la société, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non, et le moment où ces avantages sont réalisés, y compris les répercussions sur les flux de trésorerie;
- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés; les pressions inflationnistes, la dynamique sur le marché du porc et les marges à l'exportation au Japon;
- la cybersécurité, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, des processus et des données de la société, la récupération, le rétablissement et les répercussions à long terme de l'événement de cybersécurité, le risque d'événements de cybersécurité futurs, les actions de tiers, les risques de violation des données, l'efficacité du plan de continuité des activités et de son exécution, et la disponibilité de l'assurance;
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;
- le commerce international et l'accès aux marchés et aux approvisionnements, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques, y compris les conflits à l'échelle mondiale;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux d'exploitation de fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité et l'accès au capital, et la conformité aux clauses restrictives des facilités de crédit;
- la décision à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- l'exécution de projets d'immobilisations et les investissements dans l'entretien;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- le changement climatique, la réglementation sur le climat et le rendement de la société en matière de développement durable;
- la gestion stratégique des risques;
- les acquisitions et les cessions;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;

- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- la nature cyclique du coût et de l'approvisionnement des porcs et la nature concurrentielle du marché du porc en général;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs biologiques et des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- la disponibilité des ingrédients pour les protéines végétales;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- le recours à des fabricants à façon;
- la réputation;
- les conditions météorologiques;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- l'incidence des tendances et des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;
- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- le prix des produits;
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation;
- d'autres facteurs décrits dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » présentée dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La société tient à rappeler au lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, l'augmentation de la marge du BAIIA ajusté et la capacité de la société à atteindre ses objectifs financiers ou à concrétiser ses prévisions, peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que ces perspectives financières seront réalisées.

Des informations sur les facteurs de risques sont présentées de façon plus détaillée dans la rubrique intitulée « Facteurs de risque » que vous trouverez dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, lequel est accessible sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Il y aurait lieu de se reporter à cette rubrique pour plus de précisions. D'autres renseignements concernant la société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont valeur qu'à la date des présentes. À moins que la loi ne l'impose, la société ne prend aucun engagement de mettre à jour publiquement ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.

## Estimations de la direction sur la scission des activités dans le secteur du porc et les mesures non conformes aux IFRS connexes

Le tableau suivant présente les estimations préliminaires de la direction de certains renseignements financiers concernant Canada Packers et les activités qui seront conservées après la scission de Les Aliments Maple Leaf. Ces estimations préliminaires n'ont pas été auditées ou examinées par un tiers, sont dérivées des rapports de gestion internes et reflètent les ventes, les coûts et l'allocation des charges, y compris en ce qui concerne les charges d'entreprise, ainsi que d'autres estimations et ajustements, qui sont de nature préliminaire et susceptibles d'être modifiées.

La direction est d'avis que ces estimations préliminaires sont utiles pour fournir une indication de la taille relative des entreprises au moment de la séparation. Tous ces chiffres devront être précisés avant la séparation, et tous les détails financiers seront présentés dans la circulaire d'information de la direction qui sera déposée relativement à la transaction.

Période de 12 mois close le 30 septembre 2024							
(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Canada Packers		Les Aliments Maple Leaf <sup>(i)</sup>		Éliminations		Les Aliments Maple Leaf Inc. Consolidés
		\$ <sup>(ii)</sup>		\$ <sup>(iii)</sup>		\$ <sup>(iv)</sup>	\$ <sup>(v)</sup>
<b>Ventes (IFRS)</b>	<b>1 652</b>		<b>3 581</b>		<b>(366)</b>		<b>4 867</b>
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>131</b>	\$ <sup>(vi)</sup>	<b>387</b>	\$ <sup>(vii)</sup>	<b>—</b>		<b>518</b>
Marge du BAIIA ajusté <sup>(x)</sup>	7,9	%	10,8	%	—	%	10,6
Estimation de l'incidence potentielle de la séparation <sup>(x)</sup>	~ 2-6	\$	~ (6)- (10)	\$			
<b>BAIIA ajusté pro forma <sup>(xv)</sup></b>	<b>~ 135</b>	<b>\$</b>	<b>~ 380</b>	<b>\$</b>			
Marge du BAIIA ajusté pro forma <sup>(xv)</sup>	~ 8	%	~ 11	%			
Estimation de l'incidence potentielle de la normalisation du marché <sup>(xvi)</sup>	~ 65-70	\$					
<b>BAIIA ajusté normalisé pro forma <sup>(xvi)</sup></b>	<b>~ 200</b>	<b>\$</b>					
Marge du BAIIA ajusté normalisé pro forma <sup>(xvi)</sup>	~ 12	%					

### Remarque :

- (i) Désigne l'entreprise qui sera conservée par Les Aliments Maple Leaf Inc. après la séparation.
- (ii) Représente l'estimation préliminaire des ventes de la direction (pour Les Aliments Maple Leaf et des tiers externes) attribuables à l'entreprise qui sera transférée à Canada Packers dans la séparation pour la période présentée.
- (iii) Représente l'estimation préliminaire des ventes de la direction attribuables à l'entreprise qui sera conservée par Les Aliments Maple Leaf après la séparation pour la période présentée.
- (iv) Représente principalement l'estimation préliminaire des ventes de la direction de Canada Packers attribuable à Aliments Maple Leaf pour la période présentée.
- (v) Calculé en additionnant les résultats déclarés précédemment pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 aux résultats de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 et en soustrayant les résultats de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. Ces résultats sont présentés dans le rapport de gestion de la société déposé sur SEDAR et SEDAR+ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le trimestre clos le 30 septembre 2024 et le trimestre clos le 30 septembre 2023.
- (vi) Représente l'estimation préliminaire de la direction de la portion du BAIIA ajusté consolidé attribuable à Canada Packers pour la période présentée. Comme il a été mentionné ci-dessus, cette estimation est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation.
- (vii) Représente l'estimation préliminaire de la direction de la portion du BAIIA ajusté consolidé attribuable à Aliments Maple Leaf (au sens de la note (i) ci-dessus) pour la période présentée. Comme il a été mentionné ci-dessus, cette estimation est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation.
- (viii) Pour une définition du BAIIA ajusté (consolidé) et un rapprochement du BAIIA ajusté (consolidé) pour les périodes décrites à la note (v) ci-dessus avec le résultat net consolidé pour ces périodes, voir le rapport de gestion de la société déposé sur SEDAR et SEDAR+ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le trimestre clos le 30 septembre 2024 et le trimestre clos le 30 septembre 2023.
- (ix) Défini comme le BAIIA ajusté divisé par les ventes. Cette mesure est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation de la même façon que les mesures à partir desquelles cette mesure est dérivée, comme il est indiqué ci-dessus.
- (x) Représente l'estimation préliminaire de la direction de l'incidence potentielle sur le BAIIA ajusté de Canada Packers et des Aliments Maple Leaf (au sens de la note (i) ci-dessus), respectivement, si la séparation avait eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Concerne principalement l'estimation préliminaire de la direction (1) d'un changement du BAIIA ajusté de Canada Packers et d'un changement compensateur du BAIIA ajusté des Aliments Maple Leaf en raison de l'incidence prévue de l'entente d'approvisionnement et d'autres ententes contractuelles qui devraient être conclues relativement à la séparation, (2) les coûts des sociétés ouvertes qui auraient été engagés par Canada Packers, et (3) une réaffectation de certains frais de vente et charges générales et administratives de Canada Packers pour Aliments Maple Leaf. Comme il a été mentionné ci-dessus, cette estimation est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation.

- (xi) Défini comme le BAIIA ajusté plus l'estimation préliminaire de la direction de l'incidence potentielle de la séparation décrite dans la note (x) ci-dessus et sous réserve des qualifications décrites dans la présente.
- (xii) Défini comme le BAIIA ajusté pro forma, comme décrit dans la note (xi) ci-dessus, divisé par les ventes. Cette mesure est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation de la même façon que les mesures à partir desquelles cette mesure est dérivée, comme il est indiqué ci-dessus.
- (xiii) Présenté à titre indicatif seulement, en fonction des estimations et des hypothèses de la direction, pour indiquer l'incidence potentielle sur le BAIIA ajusté pro forma si les conditions du marché au cours de la période présentée avaient reflété les conditions normales du marché, définies comme étant la moyenne des cinq années avant la pandémie (2015 à 2019) (« conditions normales du marché »). Les conditions réelles du marché au cours de la période présentée étaient sensiblement différentes des conditions normales du marché, et rien ne garantit que le BAIIA ajusté pro forma réel aurait été touché de la façon indiquée si les conditions normales du marché avaient existé au cours de la période présentée, ou que les conditions réelles futures du marché refléteront les conditions normales du marché. Cette mesure ne vise pas à indiquer des résultats financiers potentiels pour une période future.
- (xiv) Défini comme le BAIIA ajusté pro forma, comme décrit à la note (xi) ci-dessus, plus l'estimation préliminaire de la direction de l'incidence potentielle si les conditions du marché au cours de la période présentée reflétaient les conditions normales du marché, sous réserve des qualifications décrites à la note (xiii) ci-dessus. Cette mesure est présentée à titre indicatif seulement et ne vise pas à indiquer des résultats financiers potentiels pour une période future.
- (xv) Défini comme le BAIIA ajusté normalisé pro forma, comme décrit dans la note (xiv) ci-dessus, divisé par les ventes. Cette mesure est présentée à titre indicatif seulement et est fondée sur des estimations et des hypothèses de la direction. Cette mesure est sujette à changement et devrait être précisée avant la séparation de la même façon que les mesures à partir desquelles cette mesure est dérivée, comme il est indiqué ci-dessus. Les conditions réelles du marché au cours de la période présentée étaient sensiblement différentes des conditions normales du marché, et rien ne garantit que la marge du BAIIA ajusté pro forma réel aurait été touchée de la façon indiquée si les conditions normales du marché avaient existé au cours de la période présentée, ou que les conditions réelles futures du marché refléteront les conditions normales du marché. Cette mesure ne vise pas à indiquer des résultats financiers potentiels pour une période future.

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma et le BAIIA ajusté normalisé pro forma, ainsi que les marges connexes, tels qu'ils sont présentés dans le tableau ci-dessus, sont des mesures non conformes aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

### **À propos des Aliments Maple Leaf Inc.**

Les Aliments Maple Leaf est une entreprise de premier plan, fabricant des produits alimentaires de façon responsable sous des marques comme Maple Leaf<sup>MD</sup>, Maple Leaf Prime<sup>MD</sup>, Maple Leaf Natural Selections<sup>MD</sup>, Schneiders<sup>MD</sup>, Schneiders<sup>MD</sup> Country Naturals<sup>MD</sup>, Mina<sup>MD</sup>, Greenfield Natural Meat Co.<sup>MD</sup>, Lightlife<sup>MD</sup> et Field Roast<sup>MC</sup>. La société emploie environ 13 500 personnes et exploite ses activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Asie. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole MFI.

## Bilans intermédiaires consolidés

(en milliers de dollars canadiens)  
(non audité)

	Au 30 septembre 2024	Au 30 septembre 2023	Au 31 décembre 2023
<b>ACTIFS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	181 787 \$	204 598 \$	203 363 \$
Comptes débiteurs	184 645	195 196	183 798
Billets à recevoir	36 020	35 659	33 220
Stocks	560 159	546 747	542 392
Actifs biologiques	126 007	112 029	114 917
Impôts à recouvrer	33 758	87 371	88 896
Charges payées d'avance et autres actifs	30 206	28 677	44 865
Actifs détenus en vue de la vente	27 438	604	—
<b>Total des actifs courants</b>	<b>1 180 020 \$</b>	<b>1 210 881 \$</b>	<b>1 211 451 \$</b>
Immobilisations corporelles	2 151 364	2 281 032	2 251 710
Actifs au titre du droit d'utilisation	160 271	150 510	154 610
Placements	16 024	23 489	15 749
Immeubles de placement	34 744	19 489	57 144
Avantages du personnel	32 700	47 735	26 785
Autres actifs à long terme	21 412	9 522	22 336
Actif d'impôt différé	41 932	42 639	40 854
Goodwill	477 353	477 353	477 353
Immobilisations incorporelles	338 376	351 783	345 129
<b>Total des actifs à long terme</b>	<b>3 274 176 \$</b>	<b>3 403 552 \$</b>	<b>3 391 670 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 454 196 \$</b>	<b>4 614 433 \$</b>	<b>4 603 121 \$</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
Créditeurs et charges à payer	566 763 \$	581 625 \$	548 444 \$
Partie courante des provisions	8 391	14 437	9 846
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	300 771	398 685	400 735
Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant à moins d'un an	38 723	38 177	38 031
Impôt sur le résultat exigible	2 318	833	2 382
Autres passifs courants	19 297	14 591	32 974
<b>Total des passifs courants</b>	<b>936 263 \$</b>	<b>1 048 348 \$</b>	<b>1 032 412 \$</b>
Dette à long terme	1 478 318	1 575 418	1 550 080
Obligations au titre de contrats de location	148 208	137 904	142 286
Avantages du personnel	61 428	58 798	64 196
Provisions	1 993	2 272	2 041
Autres passifs à long terme	6 671	948	1 124
Passif d'impôt différé	311 148	243 520	296 203
<b>Total des passifs à long terme</b>	<b>2 007 766 \$</b>	<b>2 018 860 \$</b>	<b>2 055 930 \$</b>
<b>Total du passif</b>	<b>2 944 029 \$</b>	<b>3 067 208 \$</b>	<b>3 088 342 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	892 408 \$	866 443 \$	873 477 \$
Bénéfices non distribués	567 977	652 838	597 429
Surplus d'apport	8 686	1 671	3 227
Cumul des autres éléments du résultat global	44 527	33 457	47 829
Actions de trésorerie	(3 431)	(7 183)	(7 183)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 510 167 \$</b>	<b>1 547 225 \$</b>	<b>1 514 779 \$</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>4 454 196 \$</b>	<b>4 614 433 \$</b>	<b>4 603 121 \$</b>

## États consolidés intermédiaires du résultat net

<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions) (non audité)</i>	trimestres clos les 30 septembre		périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023 <sup>①</sup>	2024	2023 <sup>①</sup>
Ventes	1 260 080 \$	1 238 271 \$	3 674 183 \$	3 675 179 \$
Coût des ventes	1 073 867	1 092 415	3 130 475	3 359 280
Profit brut	186 21 \$	145 857 \$	543 708 \$	315 899 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	108 540	94 908	335 222	303 805
Bénéfice (perte) avant ce qui suit :	77 673 \$	50 949 \$	208 486 \$	12 094 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes	1 398	4 135	7 566	22 910
Autres charges	9 949	6 593	7 614	13 467
Bénéfice (perte) avant intérêts et impôt sur le résultat	66 326 \$	40 221 \$	193 306 \$	(24 283) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	41 087	40 467	126 807	109 624
Bénéfice (perte) avant impôt	25 239 \$	(246) \$	66 499 \$	(133 907) \$
Charge (recouvrement) d'impôt	7 553	4 028	23 435	(18 251)
Bénéfice (perte)	17 686 \$	(4 274) \$	43 064 \$	(115 656) \$
Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires ordinaires :				
Bénéfice (perte) de base par action	0,14 \$	(0,04) \$	0,35 \$	(0,95) \$
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	0,14 \$	(0,04) \$	0,35 \$	(0,95) \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) :				
De base	123,2	122,0	122,9	121,7
Dilué	124,3	122,0	124,1	121,7

*Les montants trimestriels pour 2023 ont été ajustés, voir la note 17 dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés.*

<sup>①</sup>

## États intermédiaires consolidés des autres éléments du résultat global

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	trimestres clos les 30 septembre		périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice (perte)	17 686	\$ (4 274)	\$ 43 064	\$ (115 656)
Autres éléments du revenu global (perte globale)				
Gains et (pertes) actuariels qui ne seront pas reclassés dans le résultat net (après impôt de 21,7 millions de dollars et 3,0 millions de dollars; 1,4 million de dollars et 11,0 millions de dollars en 2023)	(63 158)	\$ 3 990	\$ 8 793	\$ 31 893
Variation de l'excédent de réévaluation (après l'impôt de 2,5 millions de dollars et 4,2 millions de dollars en 2023)	—	11 040	—	18 033
Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net	(63 158)	\$ 15 030	\$ 8 793	\$ 49 926
Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Variation de l'écart de conversion cumulé (après l'impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2023)	(3 681)	8 940	7 430	(180)
Variation du change sur la dette à long terme désigné comme couverture d'investissement net (après impôt de 0,6 million de dollars et 1,2 million de dollars; 1,3 million de dollars et 0,1 million de dollars en 2023)	3 473	(7 220)	(6 352)	(602)
Variation des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 0,2 million de dollars et 0,5 million de dollars; 1,0 million de dollars et 2,7 millions de dollars en 2023)	500	(2 489)	(4 380)	(6 378)
Total des éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net	292	\$ (769)	\$ (3 302)	\$ (7 160)
Total des autres éléments du résultat global	(62 866)	\$ 14 261	\$ 5 491	\$ 42 766
Résultat global	(45 180)	\$ 9 987	\$ 48 555	\$ (72 890)

## États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Cumul des autres éléments du résultat global								
	Capital social	Bénéfices non distribués	Surplus d'apport	Ajustement pour écart de conversion <sup>(1)</sup>	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie <sup>(1)</sup>	Profits latents sur la juste valeur des investissements <sup>(1)</sup>	Excédent de réévaluation	Actions propres	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>873 477 \$</b>	<b>597 429</b>	<b>3 227</b>	<b>8 625</b>	<b>4 416</b>	<b>(2 559)</b>	<b>37 347</b>	<b>(7 183)</b>	<b>1 514 779 \$</b>
Résultat net	—	43 064	—	—	—	—	—	—	43 064
Autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup>	—	8 793	—	1 078	(4 380)	—	—	—	5 491
Dividendes déclarés (0,66 \$ par action)	16 433	(81 309)	—	—	—	—	—	—	(64 876)
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	17 614	—	—	—	—	—	17 614
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions	—	—	(825)	—	—	—	—	—	(825)
Exercice d'options sur actions	2 498	—	—	—	—	—	—	—	2 498
Règlement de la rémunération fondée sur des actions	—	—	(11 330)	—	—	—	—	3 752	(7 578)
<b>Solde au 30 septembre 2024</b>	<b>892 408 \$</b>	<b>567 977</b>	<b>8 686</b>	<b>9 703</b>	<b>36</b>	<b>(2 559)</b>	<b>37 347</b>	<b>(3 431)</b>	<b>1 510 167 \$</b>
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Cumul des autres éléments du résultat global								
	Capital social	Bénéfices non distribués	Surplus d'apport	Ajustement pour écart de conversion	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Profits latents sur la juste valeur des investissements	Excédent de réévaluation	Actions propres	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>850 086 \$</b>	<b>809 616</b>	<b>—</b>	<b>10 972</b>	<b>12 885</b>	<b>2 945</b>	<b>2 745</b>	<b>(25 916)</b>	<b>1 663 333 \$</b>
Perte	—	(115 656)	—	—	—	—	—	—	(115 656)
Autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup>	—	31 893	—	(782)	(6 378)	—	18 033	—	42 766
Dividendes déclarés (0,63 \$ par action)	5 052	(76 964)	—	—	—	—	—	—	(71 912)
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	7 733	—	—	—	—	—	7 733
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions	—	—	1 100	—	—	—	—	—	1 100
Exercice d'options sur actions	6 792	—	(1 363)	—	—	—	—	—	5 429
Actions rachetées	(4 498)	—	(11 595)	—	—	—	—	—	(16 093)
Vente d'actifs immobiliers	—	6 963	—	—	—	—	(6 963)	—	—
Vente d'actions propres	—	—	—	—	—	—	—	9 841	9 841
Règlement de la rémunération fondée sur des actions	—	(3 015)	(15 192)	—	—	—	—	8 892	(9 315)
Variation de l'obligation au titre des actions rachetées	9 011	—	20 988	—	—	—	—	—	29 999
<b>Solde au 30 septembre 2023</b>	<b>866 443 \$</b>	<b>652 837</b>	<b>1 671</b>	<b>10 190</b>	<b>6 507</b>	<b>2 945</b>	<b>13 815</b>	<b>(7 183)</b>	<b>1 547 225 \$</b>

<sup>(1)</sup> Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net.

<sup>(1)</sup> La variation des gains et pertes actuariels qui ne sera pas reclassée dans le résultat net et qui a été reclassée dans les résultats non distribués est incluse dans les autres éléments du résultat global.

## États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	trimestres clos les		périodes de neuf mois closes	
	30 septembre		les	
	2024	2023	2024	30 septembre 2023
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS :</b>				
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice (perte)	17 686	\$ (4 274)	\$ 43 064	\$ (115 656)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	(3 717)	(266)	(20 372)	28 408
Amortissement	69 991	70 204	200 290	204 000
Rémunération fondée sur des actions	6 227	1 671	17 614	7 733
Charge d'impôt différé (recouvrement)	1 820	19 851	12 913	11 833
Charge d'impôt (recouvrement)	5 733	(15 823)	10 522	(30 084)
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	41 087	40 467	126 807	109 624
(Profit) perte sur la vente d'actifs à long terme	(1 196)	960	(2 833)	1 935
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre du droit d'utilisation	11	2 466	129	8 996
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	(5 038)	—
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés non désignés	(1 403)	(1 266)	(3 077)	(6 792)
Variation du passif au titre des régimes de retraite	(126)	1 901	3 110	2 232
Impôt sur le résultat remboursé (payé), montant net	22 769	(4 377)	44 515	(3 011)
Intérêts payés, après les intérêts capitalisés	(41 063)	(41 183)	(113 999)	(108 811)
Variation de la provision pour frais de restructuration et autres frais connexes	(1 282)	(9 401)	(1 455)	(28 952)
Variation de la marge des dérivés	3 758	1 302	4 999	(3 984)
Règlement en espèces des dérivés	—	(2 877)	(2 878)	5 397
Autre	1 765	(2 196)	7 089	(5 892)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	54 135	58 002	(12 384)	16 895
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>176 195</b>	<b>\$ 115 161</b>	<b>\$ 309 016</b>	<b>\$ 93 871</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Entrées d'actifs à long terme	(26 153)	\$ (51 274)	\$ (66 284)	\$ (156 395)
Intérêts payés et capitalisés	(265)	(1 246)	(839)	(2 484)
Produit de la vente d'actifs à long terme	2 152	10 254	5 648	10 524
Achat de placements	—	(100)	—	(200)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(24 266)</b>	<b>\$ (42 366)</b>	<b>\$ (61 475)</b>	<b>\$ (148 555)</b>
<b>Activités de financement</b>				
Dividendes versés	(21 608)	\$ (20 660)	\$ (64 876)	\$ (71 912)
(Diminution) augmentation nette de la dette à long terme	(98 723)	647	(180 088)	269 001
Paiement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(7 990)	(7 348)	(24 327)	(24 728)
Exercice d'options sur actions	—	2 345	2 498	5 429
Rachat d'actions	—	—	—	(16 093)
Vente (achat) d'actions propres	—	—	—	9 841
Paiement des coûts de financement	(202)	(40)	(2 324)	(3 332)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(128 523)</b>	<b>\$ (25 056)</b>	<b>\$ (269 117)</b>	<b>\$ 168 206</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	158 381	156 859	203 363	91 076
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>181 787</b>	<b>\$ 204 598</b>	<b>\$ 181 787</b>	<b>\$ 204 598</b>

Relations avec les investisseurs : [investor.relations@mapleleaf.com](mailto:investor.relations@mapleleaf.com) ; Relations avec les médias, [media.hotline@mapleleaf.com](mailto:media.hotline@mapleleaf.com)